



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## recrutement

Question écrite n° 3389

### Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la situation que lui ont décrit les responsables du lycée professionnel et technologique de Somme-Suippe. Ce lycée forme de la 4ème au niveau bac + 3 dans les métiers du machinisme agricole et des agroéquipements. Il est sous contrat avec le ministère de l'agriculture. Ses anciens élèves sont tous en emploi, et il comptabilise 70 offres d'emploi à satisfaire, alors que les diplômés sont déjà en emploi. Or l'établissement rencontre des difficultés de recrutement liées notamment à l'exclusion des établissements sous contrat avec l'État du système d'affectation des élèves après la 3ème mis en place régionalement. Il souhaite l'alerter sur cette situation et savoir les mesures qui peuvent être prises pour y apporter une solution.

### Texte de la réponse

Les formations du lycée professionnel et technologique Somme-Suippes, comme c'est le cas pour l'ensemble des lycées privés sous contrat de l'académie d'Amiens, ne sont pas intégrées dans l'application académique permettant l'affectation automatisée des élèves (affelnet). Les élèves de 3e selon la procédure d'orientation, émettent des vœux à travers un dossier qui est réalisé dans le cadre du processus d'éducation à l'orientation. En effet, dans le cadre du parcours de découverte des métiers et des formations à partir de la classe de 5e, les élèves sont informés, entre autres, qu'ils ont la possibilité d'intégrer la voie professionnelle. Les formations proposées par les établissements relevant du ministère de l'agriculture sont présentées. Néanmoins, les demandes d'orientation vers cet établissement sont également influencées par des difficultés d'accès dues à la situation excentrée de l'établissement (46 km de Reims, 28 de Chalons, pas de transports en commun directs) ainsi que par le manque d'attractivité du machinisme agricole pour des jeunes de 15 ans, malgré les débouchés. L'ensemble des informations relatives à ces formations sont recensées sur le guide ONISEP « après la 3e » distribué à tous les élèves de l'académie. Par ailleurs, une information spécifique sur le secteur du machinisme agricole est parue sur le site de la délégation régionale de l'ONISEP en avril : <http://www.onisep.fr/Mes-infos-regionales/Champagne-Ardenne/Toute-l-actualite/Des-secteurs-qui-recrutent>. Il apparaît opportun, dans ce contexte, que le directeur du lycée se rapproche des établissements concernés afin de communiquer sur les caractéristiques de l'offre de formation de son établissement. En effet, des interventions en classe ou lors de forum sont très utiles et peuvent créer les conditions d'un lien sur le territoire.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Luc Warsmann](#)

**Circonscription :** Ardennes (3<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 3389

**Rubrique :** Enseignement technique et professionnel

**Ministère interrogé :** Éducation nationale

**Ministère attributaire :** Éducation nationale

Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [28 août 2012](#), page 4811

**Réponse publiée au JO le :** [27 novembre 2012](#), page 6989